Dom Tom

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
Superficie (km^2)	1 703	1 128	83 534	2 504	374
Densité (hab./ km^2)	238	348	3	331	605
Population 2015	400 132	378 243	254 541	843 529	226 915
Population 1990	351 844	358 406	113 351	597 828	ns
Évolution pop. 1990-2015 (%)	14	6	125	41	ns
PIB 2015 (milliards€)	8,1	8,6	3,8	17,9	1,6
PIB/emploi 2015 (€)	65 416	65 941	74 606	62 375	ns
Taux de chômage 2015 (%)	23,7	19	22	24,6	ns
Capitale régionale	Basse-Terre	Fort-de-France	Cayenne	Saint-Denis	Mamoudzou

Aux TREIZE RÉGIONS de la France métropolitaine viennent s'ajouter cinq DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer) : quatre petites îles (La Réunion et Mayotte dans l'océan Indien ; la Martinique et la Guadeloupe dans la Caraïbe) et la Guyane, un DROM grand comme le Portugal situé en Amérique du Sud. Si, avec 89 242 km2, 2,3 millions d'habitants (3,2 % de la population française) et 40 milliards d'euros de PIB (2 % du PIB métropolitain), ces unités pèsent d'un faible poids par rapport à la Métropole, leur importance symbolique, liée à la départementalisation de 1945, géostraté gique, culturelle et linguistique (francophonie) demeure considérable. Elles permettent à la France de garder, grâce aussi à ses autres collectivités d'outre mer (COM) complétant ce dispositif (Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon), un statut de grande puissance présente territo rialement sur tous les continents du globe.

Ultimes héritages d'un vaste empire colonial effondré au tournant des années 1960, ces régions souffrent de nombreux handicaps communs : démographiques, sociaux, économiques et identitaires. Et ce malgré un trai tement très favorable, en particulier fiscal et social, qui les tint longtemps à l'écart des grands bouleversements du monde dans le cadre de relations privilégiées, voire uniques, avec Paris, parfois dénoncées par une partie des acteurs locaux comme néocoloniales. Mais la mondialisation d'un côté, la construction européenne de l'autre et, enfin, de forts blocages internes obligent aujourd'hui à en repenser l'avenir.

Trois enjeux majeurs doivent être posés: la promotion d'un nouveau mode de développement plus endogène, économiquement plus équilibré, sociale ment plus juste et politiquement plus autonome ; une ouverture nouvelle vers leurs espaces régionaux d'insertion, encore si timide ; et, enfin, la refonte profonde - encore à peine engagée - de la nature des liens multiformes tis sés avec la Métropole. Mais, face aux hésitations parisiennes et à l'ambiguïté d'une partie des élites politiques locales, plus autonomistes ou régionalistes que réellement indépendantistes, la tâche s'avère bien difficile. D'autant que les accusations récurrentes parfois portées contre Paris masquent mal les contradictions internes de sociétés bloquées et si inégales encore largement maintenues sous perfusion, malgré parfois les réelles améliorations interve nues ces dernières années.

L'Outre-Mer: une construction spécifique

Des systèmes insulaires tropicaux hérités de l'histoire

À des milliers de kilomètres et à des heures d'avion de la Métropole, ces Régions sont dispersées dans la zone intertropicale. Dans l'océan Indien, la Réunion, grâce à cinq dépendances (Tromelin, Glorieuse, Juan de Nova, Bassa de India et Europe), et Mayotte, appartenant à l'archipel des Comores, contrôlent le straté gique Canal du Mozambique. Au nord-est de li\rnérique du Sud amazonienne s'étend la Guyane alors que la Martinique et la Guadeloupe appartiennent à la guirlande insulaire des Antilles.

À la contrainte de l'éloignement (Paris/Saint Denis de la Réunion : 9 400 km), qui oblige à d'importants surcoûts logis tiques pénalisant les économies, répondent de fortes contraintes naturelles. Appartenant au vaste bouclier amazonien, la Guyane, au climat chaud (22 à 36 °C) et très humide, est couverte à 82 % par une forêt équatoriale luxuriante « enfer vert» -, encore largement impénétrable, ce qui y explique l'installa tion d'un sinistre bagne (1852-1954) alors que les terres cultivables y sont peu étendues et menacées en permanence par le lessivage des sols. En revanche, son positionnement proche de l'équateur lui a valu l'installation du centre spatial de Kourou afin d'en faciliter les lancements de fusées.

Balayées régulièrement par des cyclones parfois dévastateurs, les trois îles sont les pointements de puissants appareils volcaniques encore actifs : la Soufrière à la Guadeloupe (1 345 m) ; la Montagne Pelée à la Martinique, (1 397 m) ; le Piton des Neiges (3 069 m), inactif, et surtout le Piton de la Fournaise (2 631 m), très actif, à la Réunion. En 1902, la destruction de Saint-Pierre par une puissante éruption de la Montagne Pelée à la Martinique entraîna 30 000 morts. Occupant de 50 % à 80 % de l'espace et tombant dans la mer, ces montagnes expliquent l'étroitesse ou l'absence de la bande litto rale, elle-même souvent ourlée de barrières coralliennes, l'importance des hautes terres menacées par l'érosion et les coulées de boues dues à de très fortes précipitations (Montagne Pelée : 10 m/an) et, enfin, la relative rareté des plages de sable (17,5 % du littoral seulement à la Réunion) et des bons sites portuaires. Alors que le cycle saisonnier y est rythmé par le carême (saison chaude et sèche de décembre à mai) et l'hivernag (saison plus humide, de juin à novembre, accompagnée d'un risque cyclonique plus élevé), la direction des alizés explique une nette opposition des versants entre les « côtes aux vents », très arrosées, et les « côtes sous le vent», plus sèches et parfois même relativement arides (2 800 heures d'ensoleillement par an en Martinique).

Tous ces territoires sont les héritages de la construction d'un vaste empire colonial outre-mer. Découverts par Christophe Colomb en 1493 pour la Guadeloupe et en 1502 pour la Martinique, ces territoires passent sous sou veraineté française entre 1635 (Antilles) et 1664 (Guyane), avant donc la Franche-Comté (1678) ou la Corse (1768), et en 1841 pour Mayotte. Après la rapide extermination des populations autochtones, ces îles sont transformées en « îles à sucre » avec le développement du système de plantations, piloté initialement parfois par de grandes sociétés (Compagnie des Indes orientales à la Réunion, Compagnie des îles d'Amérique à la Martinique). Fondé sur l'esclavage, ce système modèle l'organisation et la mise en valeur du territoire, les structures agricoles, économiques et urbaines, les mentalités, la société et la main-d'œuvre, en particulier avec l'arrivée massive d'esclaves africains dans le cadre du commerce triangulaire.

Ces brassages de population débouchent aujourd'hui sur une grande variété de métissages, en particulier à la Réunion, qui n'empêchent pas pour autant l'existence de subtiles hiérarchies entre les différentes composantes. En Guyane, face aux quelques milliers d'Amérindiens (Arawaks, Palikus, Galibis, Wayanas, etc.) et de Noirs-marrons (Saramacas, Bonis, Djukas), dominent les Créoles (40 % population) devant les métropolitains (12 %), les H'mongs arrivés en 1977, les Chinois et les Libanais alors que la porosité des fron tières explique un afflux massif de Brésiliens au sud et de Surinamiens au nord. En revanche, on distingue généralement à la Réunion six groupes diffé rents : les Cafres d'origine africaine et malgache dominants, une population blanche ancienne (25 %) complétée par des métropolitains (5 %, les z'oreils), les Malabars (25 %), issus des« travailleurs engagés» entre 1848 et 1882 à la suite de l'abolition de l'esclavage et originaires des côtes indiennes orientales et, enfin, moins nombreux mais actifs, les Chinois cantonnais, les Zarabs indo-musulmans du Gujerat, les Comoriens et Mayottais.

Welcome to...
DOM-TOM

DOM

TOM

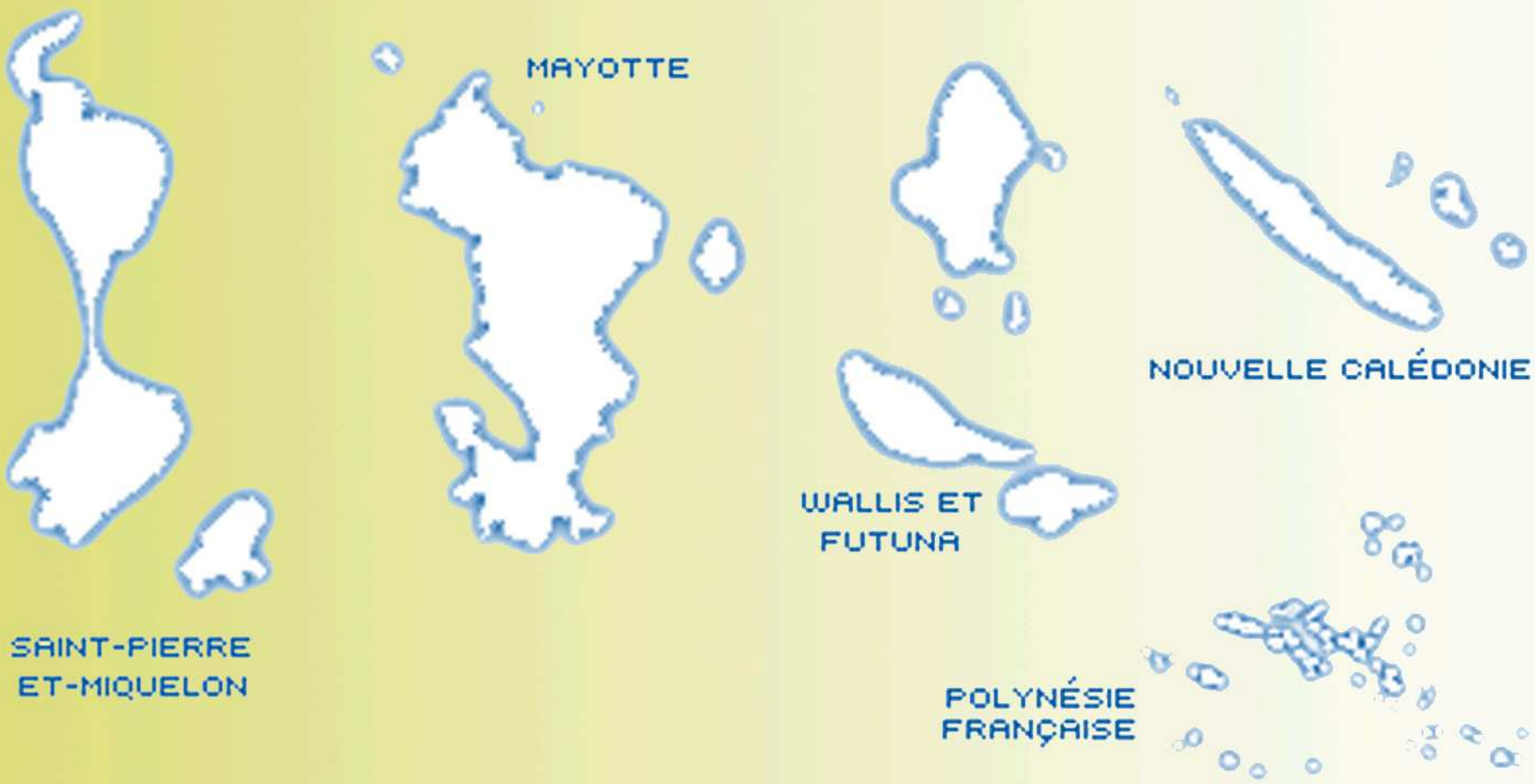

De la départementalisation aux DROM actuels

Si la révolte haïtienne de Toussaint Louverture, la suppression officielle de l'esclavage, entre 1846 et 1848 selon les cas, et de puissantes révoltes puis vives luttes politiques et sociales obligèrent à des transformations structurelles majeures, il faudra en fait attendre le vaste mouvement de décolonisation de l'après Seconde Guerre mondiale pour aboutir à la départementalisation de mars 1946 portée par de grandes figures comme Aimé Césaire ou Raymond Vergès. Celle-ci permet enfin progressivement entre 1947 et 1957 l'accès à une égalité de droit et à une citoyenneté complète pour l'ensemble des populations en alignant le statut pénal, la nationalité, le droit civil, le droit de vote et les droits politiques et sociaux sur le régime métropolitain.

À l'heure actuelle, le système politique de chaque territoire se caractérise par un fort éparpillement entre de multiples partis concurrents, soit affiliés aux partis métropolitains, soit le plus souvent constitués sur des bases locales. Malgré la présence d'une mouvance autonomiste plus ou moins influente, la très grande majorité de la population refuse l'indépendance et demeure attachée à l'appartenance à la République. Pour autant, les élus - quelles que soient leurs tendances politiques - cultivent largement des logiques de réseaux clientélistes auprès des collectivités locales et des populations. La révision constitutionnelle de 2003 transforme ces collectivités en DROM, c'est-à-dire en Département et Régions d'Outre-Mer, un statut à ne pas confondre avec celui les Collectivités d'Outre-Mer (Saint-Martin, Saint Barthélémy, Saint-Pierre-et-Miquelon, Polynésie française). À cette occa sion, Saint-Martin et Saint-Barthélémy, jusqu'ici rattachées à la Guadeloupe, s'en détachent pour devenir des Collectivités d'Outre-Mer à part entière, ce statut sur mesure leur permettant de préserver les avantages fiscaux hérités de l'histoire (pas d'impôts sur le revenu, pas de TVA ou de droits de douane, pas d'impôts indirects). Par contre, alors que les Comores (Grande Comore, Mohéli et Anjouan) obtiennent leur indépendance par référendum en 1974, l'île de Mayotte s'en détache entre 1974 et 1976 pour rester française et se prononce pour le statut de DROM en 2011.

Institutionnellement, les DROM présentent de réelles spécificités face à la Métropole. Sur un même territoire, fort exigu pour les îles, se superposent deux collectivités territoriales : un Département unique et une Région, d'où de nombreux doublons et de fortes concurrences. Pour mettre fin à ce sys tème, Paris propose la création d'une collectivité territoriale unique qui fusionnerait Département et Région. En décembre 2003, les électeurs le refusent en Guadeloupe à 73 % et en Martinique à 50,5 %. Mais lors d'un nou veau référendum en 24 janvier 2010, la Martinique et la Guyane - contrai rement à la Réunion et à la Guadeloupe - acceptent de devenir en 2015 des collectivités territoriales uniques.

Enfin, faisant partie intégrante de l'Union européenne et membres de la zone euro, les DROM se voient reconnaître le statut de régions ultra périphériques (RUP) qui leur permet de bénéficier des Fonds structurels communautaires, de dotations de compensation des handicaps et de certaines dérogations spécifiques (régime fiscal particulier comme l'octroi de mer, zones franches pour la pêche, aides publiques aux investissements, etc.).

De nombreux défis à relever

Les cinq DROM ont de nombreux défis à relever: démographiques, sociaux, économiques et territoriaux. Une partie des enjeux de développement aux quels ils sont confrontés s'apparentent à ceux des pays des Suds desquels ils se rapprochent parfois par leurs structures, en particulier la Guyane et Mayotte.

Transition démographique et fortes tensions sociales

Les dynamiques démographiques y sont encore largement influencées par la transition démographique. L'augmentation de moitié de la population ces trente dernières années est portée pour l'essentiel par l'accroissement naturel et l'allongement de la durée de vie permise par de réels progrès sanitaires, médicaux et sociaux.

Pour autant, on assiste à des trajectoires de plus en plus contrastées entre les DROM, comme l'indiquent le taux de croissance naturel et les taux de natalité : ayant achevé leur transition démographique, la Guadeloupe et la Martinique sont aujourd'hui alignées sur les comportements métropolitains alors que la Réunion se situe en position intermédiaire et que la Guyane et Mayotte, île où l'islam joue un rôle majeur, sont encore en plein boom démographique. Du fait des inerties démographiques, la population jeune occupe encore souvent une place majeure malgré un certain vieillissement de la population aux Antilles. Ces pyramides des âges obligent à d'importants investissements dans le logement et surtout l'éducation, d'autant que le niveau général de for mation et de qualification demeure encore bien bas, malgré de réels progrès, pénalisant le développement économique en stérilisant la valorisation d'une partie des ressources humaines.

Un autre point noir inquiétant réside dans la difficile entrée sur le marché du travail des jeunes du fait de créations d'em plois bien inférieures à l'augmentation de la population active potentielle. Cette situation se traduit par une profonde crise structurelle des marchés du travail, comme en témoignent le maintien d'un fort taux de chômage général, extrêmement élevé chez les jeunes (55 % des 15-24 ans en Guadeloupe), et des climats sociaux et politiques parfois tendus (crise des années 2008-2009 en Guadeloupe, émeutes à Mayotte en 2015-2016).

Enfin à Mayotte, qui fait figure d'« eldorado» pour les habitants de l'archi pel des Comores voisins dans lequel il est largement imbriqué, les incertitudes statistiques sont telles qu'il vaut mieux les utiliser avec une grande prudence. Ce nécessaire recul méthodologique s'explique par plusieurs facteurs : l'im portance des mobilités et de la population clandestine (50 000 à 60 000 clan destins, soit 26 % de la population, 40 % de « population étrangère » dont 95 % de Comoriens), le poids des activités informelles (seulement 1/3 de la popu lation en âge de travailler à un réel emploi), ou les incertitudes sur la question foncière (statut juridique du foncier hérité d'un droit influencé par l'Islam et les coutumes africaines, absence de cadastre, régularisation des terres et questions fiscales…).

Sur les 12 000 naissances annuelles de la maternité de Mamoudzou, la capitale, 70 % sont le fait de femmes en situation irrégulière qui espèrent ainsi voir leur enfant bénéficier de la nationalité française. Il faut dire que la départementalisation, amorcée en 2001 et brutalement relan cée par le président de la République Nicolas Sarkozy en 2008, en ouvrant une véritable « boîte de pandore », ressemble à une « fuite en avant » bâclée comme l'indique un rapport de la Cour des Comptes de janvier 2016.

Dans ce contexte déprimé, la migration vers le marché du travail de la Métropole est souvent la seule alternative disponible pour une partie des actifs. Largement organisée par les pouvoirs publics, elle explose depuis les années 1970, en particulier aux Antilles. On compte 365 000 domiens pré sents en métropole ; un Antillais sur quatre et un Réunionnais sur sept réside donc en France métropolitaine. La majeure partie habite en Île-de-France, ce sont de jeunes actifs (70 % ont moins de 35 ans) peu qualifiés, travaillant pour moitié dans la fonction publique et assimilée (hôpitaux, poste).

Mais, ces flux ne sont qu'une partie d'un mouvement de brassage démo graphique plus large. En effet, premièrement, de nombreuses personnes nées en métropole vivent dans les DROM. Aux jeunes de deuxième génération nés en France et revenant définitivement au pays répondent les flux des cadres administratifs, économiques, scientifiques (Kourou) et politiques métropo litains allant y travailler. Deuxièmement, certains DROM connaissent aussi une sensible augmentation de leur population étrangère. Faibles aux Antilles, ces migrations sont historiquement importantes à la Réunion (Comoriens, Malgaches, etc.) du fait de l'attrait qu'exerce l'île dans un environnement régional de misère ou instable. Quant à la Guyane, ce mouvement est plus récent. La population étrangère - officielle ou clandestine - y est estimée à plus de 30 % de la population totale. La porosité des frontières - surina maise au nord-est sur le Maroni, brésilienne au sud et à l'ouest - y favorise la pénétration d'un nombre croissant de migrants brésiliens par les fleuves de la forêt amazonienne à la recherche de l'or et où les orpaillages clandestins exercent leurs ravages malgré la lutte engagée par les autorités.